

Protocole de Sécurité

Chargement / Déchargement

Entreprise de transport		Entreprise d'accueil	
Nom commercial		Nom commercial	
Adresse		Adresse	
Tel. / fax :		Tel. / fax :	
Email :		Email :	
Contact :		Contact :	
Horaires d'ouvertures pour les opérations de réception :		Horaires d'ouvertures pour les opérations d'expédition :	
Plateforme SOMAVOG (rue de l'ancienne bergerie) : de 19h00 à 04h00		Plateforme SOMAVOG (rue de l'ancienne bergerie) :	24h/24 - 7h/7
Plateforme SOMAVOG réception-export : de 18h00 à 12h00		Quais groupe AVIGROS (rue du Gers) :	de 0h00 à 16h00
Quais GVG (rue du Gers) : de 19h00 à 04h00			
Quais groupe AVIGROS (rue du Gers) : de 18h00 à 02h00			

Caractéristiques de la marchandise			
Nature :	X	Denrées périssables	Matières dangereuses
Etat :	X	Solide	X Liquide
Conditionnement :		Vrac	X Palettes
			X Colis
Précautions particulières :			

Véhicules et matériel de manutention acceptés			
X	Porteur < 3.5T	Plateau	Benne
X	Porteur > 3.5T	X Carrossé	X Frigo
X	Ensemble articulé	X Bâché	Citerne
X	Camion remorque	Débâchable au sol	Autre
			X
			Hayon

Matériel de manutention mis à disposition			
X	Quai	X	Transpalette électrique
			X
			Transpalette manuel

Déroulement de l'opération	
Chargement :	X Réalisé par l'entreprise de transport
Déchargement :	X Réalisé par l'entreprise de transport

Accès des conducteurs

o L'accès à l'entreprise et aux quais est soumis aux règles du Code de la Route.

o Les quais, d'une largeur de 4 mètres, sont équipés de guide-roues et d'un traçage au sol.

o Chaque quai est équipé d'un niveleur d'une largeur de 2,20 m pouvant être réduite à 1,60 m (lèvres débrayables de chaque côté)

o Pour la mise à quai, deux hauteurs de quais sont disponibles en fonction du type de véhicule:



- Allocation des quais :**
- SOMAVOG : Portes 1 à 10 (Rue de l'ancienne bergerie)
 - GVG : Portes 11 à 30 (Rue du Gers).
 - Groupe AVIGROS : Portes 31 à 44 (Rue du Gers).

Protocole de Sécurité

Chargement / Déchargement

Sécurité : Règles générales

Principaux risques



Froids et humidité; risque de glissade



Chute du quai



Circulation de chariots avec du personnel à pieds.

Protection des travailleurs



Chaussures ou bottes



Gants de manutention



Vêtement de travail et gilet réfléchissants aux abords.

Interdictions



De fumer sur l'ensemble du site

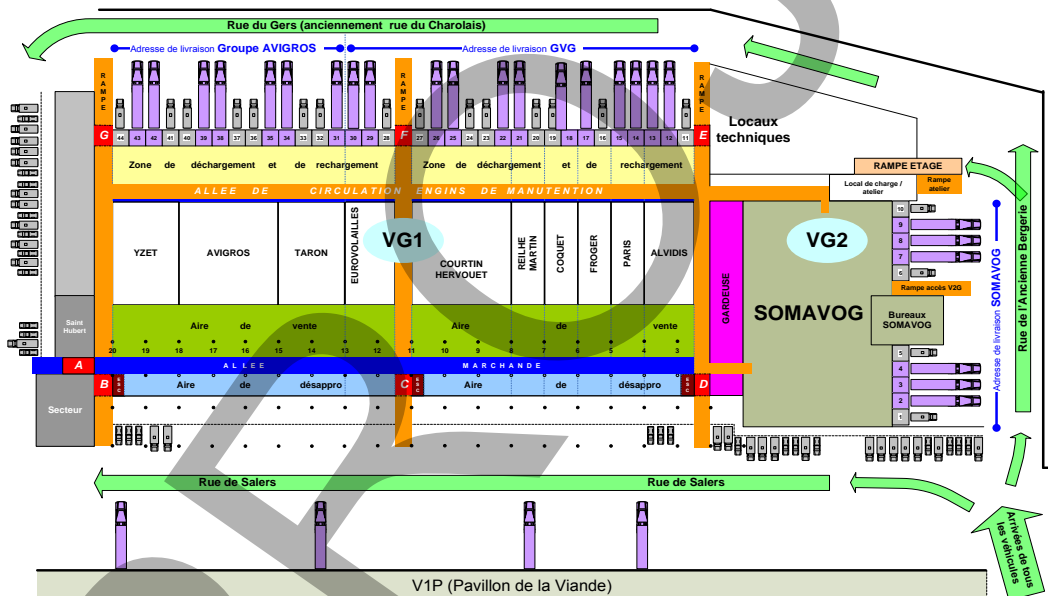


De conduire les chariots élévateurs.

Risques lié aux opérations de chargement et/ou déchargement

- o Le **moteur** du véhicule doit être **coupé**.
- o Les **cabines** des véhicules doivent être **fermées à clef**.
- o L'**accès** des conducteurs aux quais se fait par **3 rampes au VG1 (E-F-G) et la rampe du VG2**
- o Suivre les **chemins de circulation marqués** au sol.
- o Le **conducteur doit s'adresser au responsable du quai**, avec les documents de transport correspondants.
- o Le **conducteur** doit impérativement se conformer aux **instructions du responsable de quai**.
- o La **manoeuvre des portes et des niveleurs** de quai par les conducteurs est **strictement interdite**.
- o Pour le **déchargement**, les conducteurs ne peuvent **utiliser que des transpalettes**.
- o Les **conducteurs doivent respecter les marquages** (plan de circulation, zone piétonne etc...) **et les interdictions spécifiques** indiquées sur le site.
- o **Avant son départ**, le **conducteur doit s'assurer** que le **niveleur de quai est replié** en position initiale, que la **porte de quai est fermée** et que les **engins de manutention** sont en **position d'attente sans encombrer le quai**.

Plan de situation et de circulation



Dispositions générales

- o En accord avec les prescriptions des articles R 4515-4 à R 4515-11 du Code du Travail, les parties signataires s'engagent à tenir à jour le présent protocole de sécurité en fonction des modifications qui pourraient intervenir pendant la durée de la prestation.
- o Le transporteur s'engage à transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération à tout nouveau chauffeur amené à pénétrer sur le site.
- o Les signataires s'engagent à respecter les prescriptions du présent protocole ainsi que celles figurant dans les documents joints.
- o Toute information modifiant ce protocole sera annexée ou donnera lieu à la rédaction d'un nouveau protocole.

Pour l'entreprise d'accueil		Pour le transporteur	
Nom		Nom	
Date		Date	
Signature		Signature	